



la vie syndicale

Journal bimestriel
de l'Union Départementale CGT de Lot-et-Garonne

SOMMAIRE

ÉDITORIAL.....	p 1
Le 8 mars : égalité femmes/hommes.....	p 2
Elections TPE.....	p 2
Les Formations Syndicales.....	p 2
Lisi Creuzet.....	p 3
Rapport Oxfam.....	p 3
SAVIEL Estillac.....	p 4
La Pinède.....	p 5
Indecosa.....	p 6

AGENDA FORMATION SYNDICALE

FICHE DE PAIE : 3 au 4 mars

(formation complète)

CSE : 8 au 12 mars

(formation complète)

RENFORCER LA CGT : 24 au 26 mars

(places disponibles)

COGITIEL : 1 au 2 avril

(places disponibles)

**NOUVELLES DATES POUR
LE 37^{ème} CONGRES DE L'UD 47**

**LES 27 et 28 MAI
AU CENTRE CULTUREL DU PASSAGE.**

LES DOCUMENTS ACTUALISES PARVIENDRONT
AUX SYNDICATS VERS LA MI-MARS.

ÉDITORIAL



Depuis maintenant 1 an notre vie quotidienne est liée au COVID-19 .

Tout notre quotidien est chamboulé, suspendu aux annonces gouvernementales confinant la rencontre et les échanges jusqu'à la fracture du lien social. Nous apprenons à vivre avec chaque jour, avec les conséquences des choix économiques et sociaux qui conduisent à la situation actuelle.

PSE chez Lisi/Creuzet, fermeture de la Saviel, les salariés des cafés/ bar et restaurant au chômage, les intermittents du spectacle et les saisonniers sans travail ... ce n'est pourtant pas les raisons qui manquent pour se mobiliser !

Le 4 février pour la mobilisation interprofessionnelle et intersyndicale nous étions 250 dans la rue à Agen et à peu près 105 000 au niveau national !

La marche est haute pour gagner l'ensemble du monde du travail à la lutte, mais nous allons y arriver ! La CGT a besoin de syndiqué(e)s plus nombreux(ses) pour être plus forte et de syndiqué(e)s mieux formé(e)s pour être plus efficace.

Nous avons 2 initiatives importantes pour les jours à venir :

- **lundi 8 mars : journée internationale de lutte pour le droit des femmes**, pour laquelle le collectif de l'UD a fait appel à tous les syndicats et syndiqué(e)s.

Il est indispensable que les syndicats s'approprient cette mobilisation à ancrer dans l'entreprise, avec débrayages, interpellations des employeurs autour d'un cahier revendicatif travaillé avec les salarié(e)s et la demande d'ouverture de négociation sur l'égalité F/H.

- **la campagne des élections TPE** où l'implication de toute la CGT est nécessaire pour gagner le vote des salarié(e)s. Il en va de notre représentativité, en tant qu'Organisation Syndicale et des sièges aux Prud'hommes !

Les élections dans les TPE c'est l'affaire de toute la CGT, de tous les militants et militantes ! Rapprochez-vous de vos unions locales et inscrivez-vous dans cette campagne, pour aller à la rencontre des salarié(e)s pour discuter de leurs besoins et les informer de leurs droits.

Il n'y a qu'avec une CGT unie, toutes et tous ensemble, que tout est possible !

Corinne CHARRY

Membre du bureau de l'UD

LE 8 MARS : ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES SUR TOUS LES PLANS !

Pour la CGT l'émancipation des femmes passe par leur **égal accès au travail salarié**. C'est dans une perspective d'émancipation et de progrès social pour toutes et tous que **la CGT combat les inégalités de genre**, les idées et comportements sexistes, les stéréotypes culturels qui tendent à justifier et perpétuer les inégalités entre les femmes et les hommes. **La CGT agit pour la liberté pleine et entière des femmes, au travail et dans la société**. Elle se bat sur la base d'une approche globale et intégrée de l'égalité dans l'emploi, la rémunération, la carrière, la formation, la santé, la vie personnelle, la retraite. La CGT dispose de plusieurs outils de référence à disposition des syndicats pour construire et mener les combats au sein de leur entreprise, dont **« la fiche 4 » des repères revendicatifs** qui aborde la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. **Il est primordial que les syndicats s'en emparent afin de faire évoluer les droits de toutes et de tous**. Selon Sophie Binet, co-secrétaire de l'UGICT et responsable confédérale sur la question d'égalité Femmes-Hommes des efforts restent à faire au sein de la CGT : « Depuis 2014, nous avons amorcé un gros travail de lutte sur les questions d'égalité professionnelle, mais aussi contre les violences sexistes et sexuelles... Enfin, **cela fait 3 ans que nous cherchons avec le #8mars15h40 à faire du 8 mars une journée de lutte sur les lieux de travail**.

Nous avons progressé mais nous sommes loin, très loin des grandes grèves de femmes en Espagne ou en Suisse. » (article NVO du 5.3.20)

« En mettant en lumière toutes les facettes de l'oppression subie par les femmes dans le quotidien le mouvement féministe révèle l'articulation étroite entre la sphère privée et le politique. De la répartition inégalitaire des tâches aux violences contre les femmes en passant par les inégalités professionnelles, il invite à une révolution des rapports entre les femmes et les hommes. » (dossier NVO du 14.8.20)

Le collectif « Femmes-Mixité de l'UD CGT 47 » qui a mené plusieurs actions depuis sa création (2 ans), entend faire de ce 8 mars 2021, celui de l'appropriation de la parole par le plus grand nombre. Pour ce faire, un appel est lancé en direction des syndicats de tout le département afin de participer à une opération dite « Porteurs de parole ». Le 27/02 sur les marchés du département (réunion préparatoire le mercredi 24/02 à 14h à l'UD). La réussite de cette action et son étendue géographique repose sur l'implication des militant.es. qui s'y engageront.

Le Collectif Départemental « femmes mixité » de l'UDCGT 47

ELECTIONS DANS LES TPE DU 22 MARS AU 4 AVRIL 2021

Les salariés des « très petites entreprises » seront appelés à voter à l'occasion d'élections professionnelles **du 22 mars au 04 avril 2021**. Ce scrutin clôturera en effet le cycle permettant la nouvelle mesure de la représentativité des organisations syndicales. Le résultat de ces élections sera additionné à ceux obtenus dans les entreprises entre 2017 et 2020, et participera à mesurer le poids des syndicats au plan national interprofessionnel, dans les branches et sur les territoires. C'est par ces élections que la CGT doit retrouver sa place de 1ère organisation ; le vote CGT doit être porté par tous les syndiqué.es. Nous avons tous reçu via le journal « Ensemble » des flyers à distribuer à un (ou une) salarié(e) de TPE. La mesure de la représentativité permettra également de répartir, entre les différentes organisations syndicales, leurs mandats au conseil des prud'hommes, dans les Conseils Économiques Sociaux Environnementaux Régionaux, les commissions régionales Transitions Pro (formation professionnelle) et plus généralement de définir la représentation des organisations syndicales dans les lieux de dialogue social sur les territoires.

Pour autant, force est de constater que lors des précédents scrutins, la faible participation à cette élection n'a pas permis aux salariés des TPE de peser à leur juste mesure sur le cycle. La participation en 2017 était d'à peine 7,4%. La dispersion et l'isolement de ces salariés jouent inévitablement un rôle important. C'est aussi le cas du manque de contact avec les organisations syndicales.

Pour y remédier, la CGT doit être au contact de ces salariés. Toutes(et tous) les syndiqué(e)s ont un rôle déterminant dans cette campagne. Rapprochez vous des unions locales qui doivent avoir des plans de travail pour vous y inscrire.

Toutes et tous ensemble, nous devons gagner. La CGT 1ère organisation, c'est donner du poids aux salariés

Laurent JACQUELIN

SG de l'UD CGT47

LES FORMATIONS SYNDICALES



Formation COGITIEL des 28 et 29 Janvier 2021

La formation syndicale est une priorité. C'est un outil de revendication et de renforcement de la CGT dans notre département. La CGT entend développer une formation syndicale accessible, dès l'adhésion, tout au long de la vie syndicale et au fur et à mesure des prises de responsabilités et des mandats.

Chaque salarié a droit à 12 jours de congés de formation par an, inscrivez-vous !

Fiche candidature disponible sur udcgt47.fr (onglet formations) ou sur demande à contact@udcgt47.fr

LISI CREUZET « le fleuron de l'aéronautique marmandais »

« l'entreprise aux plus de 1000 salariés » comme l'annonçait la presse fin 2019...

La Covid a bon dos et aura permis, grâce à la fameuse « loi Travail », au groupe Lisi de se séparer des productions pas assez profitables et d'annoncer un véritable Plan de Suppression d'Emploi plutôt que d'essayer de trouver d'autres solutions.

Pourtant, nous savons qu'il s'agit d'une crise conjoncturelle, en dépit des ralentissements du trafic aérien (quasi à l'arrêt durant plusieurs mois...), plus de 10 ans de carnet de commandes encore en lisse et malgré des signes de redémarrage, nombreux industriels ont fait leur choix : ajuster la masse salariale au chiffre d'affaire... la logique capitaliste à vomir !

Suite à l'annonce du PSE où à l'origine, la menace pesait sur 197 emplois, (quelques départs en retraite ainsi que des démissions, car des collègues ont préféré partir avant la conclusion de l'accord du PSE ont réduit le nombre de licenciements envisagés à 173).

Après 3 mois intenses de lutte : débat public, réunions avec les élus locaux, journées d'étude et de préparation, consultations des salarié.e.s et de grève...

La CGT Creuzet n'eut guère le choix que de signer un accord de suppression d'emploi chez Lisi-Creuzet.

Dès le départ, nous avons donné le ton : Plan de Départ Volontaire + APLD = Pas de licenciement contraint !

En connaissance de la pyramide des âges et après plusieurs consultations des salarié.e.s, nous avons d'abord appuyé la revendication d'un plan de départ volontaire ambitieux sur la question des retraites anticipées pour tenter de sauvegarder au maximum l'emploi des jeunes.

En second temps est venu la négociation de l'ensemble des mesures de départ pour l'ensemble du personnel.

De ce fait, la CGT sur l'estimation qu'elle a pu faire avec l'appui des salarié.e.s., a réussi à négocier :

- A ce que les possibilités de départs volontaires soient ouvert à tous (à l'origine, seuls les postes menacés pouvaient bénéficier des mesures de départs volontaires),

- Si le nombre de 105 départs volontaires estimés est réalisé, il n'y aura aucun licenciement « contraint » supplémentaire, qui équivaut à sauvegarder 68 emplois ! Ne nous y trompons pas ! Après la fin des contrats d'intérim (plus de 100 intérimaires en 2019 !), puis des départs « naturels » (retraites, licenciements inaptitude ou faute), l'entreprise qui se targuait dans les journaux de ses plus de 1000 salarié.e.s est redescendue en l'espace d'à peine un an à environ 850 salarié.e.s, et elle prévoyait donc de réduire ses effectifs autour de 600 pour le 1er semestre 2021...

Une aberration quand on sait que le chômage partiel, issu du budget de la Sécurité Sociale et donc des cotisations du monde du travail, aurait pu permettre de conserver tous les emplois !

Aujourd'hui encore, la preuve que l'organisation des salarié.e.s peut mener à un autre destin plutôt que d'accepter des fatalités ! Le monde du travail doit retrouver confiance en la lutte ! Nous sommes maintenant dans l'expectative du nombre de départs volontaires, cependant, une autre bataille a commencé : les NAO ! Peau de chagrin annoncée... la revendication principale à ce jour est 100% du salaire pendant l'activité partielle (complément employeur), une mesure peu coûteuse dans la durée mais essentielle pour le porte-feuille des salarié.e.s ! Concernant la politique de réduction des effectifs pour accroître ses profits, Lisi a confié une étude au cabinet Mc Kinsey, (cabinet à la merci des états et du CAC40...), ça ne sent pas bon ! La coordination CGT Lisi, soit l'ensemble des entreprises du groupe Lisi où la CGT est déjà engagée dans la bagarre ! **ON LACHE RIEN !!!**

Nous avons lancé une campagne de syndicalisation et un plan de formation syndicale pour tenter de nous renforcer ! Plus nombreux, plus forts !

Mickaël ORSINI, Syndicat CGT Creuzet Aéronautique

COVID, RAPPORT OXFAM, L'URGENCE D'UNE AUTRE REPARTITION DES RICHESSES !

Les conséquences économiques et sociales liées à la crise de la Covid 19 ne constituent pas un phénomène naturel ni un accident historique. Les dividendes versés en amont de la crise ont fragilisé les entreprises, les travailleurs et les services publics en les rendant plus vulnérables face au choc de la pandémie. La commission européenne s'alarmait dans un rapport de la part multipliée par 4 des revenus des entreprises dédiée ces 25 dernières années aux actionnaires au détriment de l'investissement productif et de recherche. Entre 2016 et 2019 59 entreprises, les plus rentables au monde, ont distribué plus de 2000 Mrds de \$ de dividendes. La manne pour les actionnaires n'a pas cessé avec l'apparition de la covid. Au contraire ! Le rapport OXFAM dénonce comment une poignée d'entreprises mondiales continuent de réaliser des bénéfices grandioses pendant la pandémie et alimentent les fortunes de leur fondateurs et leurs actionnaires alors qu'une très large partie de l'économie et le social mondial est à terre. Les profits de la crise réalisés accélèrent les inégalités économiques et sociales. 32 entreprises mondiales enregistrent cette année plus de 109 Mrds de \$ de, plus que la moyenne des 4 années précédentes. Les 25 actionnaires les plus riches au monde ont vu leur richesse augmenter en seulement 3 mois de +255 Mrds de \$. La fortune 10 premiers milliardaires au monde (Elon Musk, Jeff Bezos, Bill Gates, Mark Zuckerberg etc.) a augmenté de 540 Mrds de \$ depuis le début de la pandémie. D'aucuns feront valoir que ces fortunés compensent par l'impôt et la générosité philanthropique d'un Bill Gates. Dans les faits il n'en est rien ! Le trésor américain a perdu plus de 135 Mrds de \$ en raison de l'évasion fiscale (La fraude fiscale est en France de 110 milliards d'€ et de 1000 Mrds d'€ en Europe). En France Bernard ARNAULT a augmenté de +41% sa fortune. Il n'est pas le seul. La crise sanitaire n'a pas rendu les riches moins riches. Au contraire ! 175 Mrds d'€ venus gonfler les poches des milliardaires français entre mars et décembre 2020 représentent deux fois le budget de l'hôpital public. Les inégalités, la pauvreté progressent. On est passé de 5,5 à 8 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire en septembre en France!

Pour rester compétitives des entreprises continuent de verser des dividendes malgré leurs résultats en berne et elles exigent des aides publiques. 23 entreprises du CAC 40 ont versé plus de 37 Mrds d'€ de dividendes cette année, certaines jusqu'à puiser dans leurs réserves financières. Ces dividendes record versés contribuent à creuser plus encore les inégalités déjà existantes. Selon OXFAM 200 à 500 millions de personnes vont sombrer dans la pauvreté suite à la Covid 19. L'ONU redoute également avec la Banque Mondiale un monté de la pauvreté et de la faim dans le monde. Selon l'Organisation Internationale du Travail(OIT) les travailleurs du monde ont perdu 3500 Mrds de \$ soit à peu près la même somme que celle empochée par les milliardaires... 500 millions d'emplois à temps plein ont été perdus et le revenu des travailleurs a diminué globalement de moins 10%. En France c'est la suppression d'emplois (Saviel, Lisi Creuzet etc.) la diminution des salaires (+ 0,99% d'augmentation du SMIC !) des retraites, la poursuite de la casse des droits du travail et des libertés, de la protection sociale, la mise en place de lois liberticide et de répression. Notre département est parmi celui qui a les plus bas salaires et les plus grandes inégalités et une pauvreté qui progresse à 17%. Face à cette boulimique course aux profits et aux big-brother, Oxfam appelle à redéfinir la finalité de l'entreprise, un partage équitable de la richesse et transformer la gouvernance des entreprises. Le syndicat CGT est cet espace de liberté et de solidarité dans l'entreprise où chacun peut s'organiser et décider d'agir pour se défendre. C'est dans l'entreprise où chaque jour est partagée la richesse produite entre les salaires, la retraite, la protection sociale et la rémunération du capital, les actionnaires, les fortunes. C'est le lieu d'intervention pour passer à l'initiative déposer les revendications des salariés (Augmentations des salaires, créations d'emploi, meilleures conditions de travail, droits et libertés protection sociale etc.) et organiser la lutte pour les gagner et pour un autre partage de la richesse. La solution, c'est nous.

Claude TRESSOS, Membre de la CE de l'UD47

SAVIEL ESTILLAC : PSE = LA CGT NE CAUTIONNE PAS LES LICENCIEMENTS !!

« On ne lâche rien ! ». Telle est la devise de la CGT SAVIEL Estillac. Depuis l'annonce de la fermeture de leur site en octobre dernier, la CGT et les élus d'Estillac ont œuvré pour les intérêts des salariés au grand dam de la Direction qui souhaitait les faire partir, vite et à pas cher. La pression a été extraordinairement forte pour qu'ils lâchent leurs droits. **Eh bien NON !! On ne lâche rien !!**

Depuis ce début d'année 2021, des mouvements de grève dans les ateliers de production ont été nombreux avec une journée de mobilisation du 26 janvier qui a rencontré un vif succès avec une centaine de participants en présence de la FNAF-CGT mais aussi de l'UD47 et de l'UL de l'Agenais.

Une opération escargot a conduit 40 véhicules sur le parking d'Intermarché Agen Boé où nous étions reçus par la police nationale car le directeur ne souhaitait pas notre présence au milieu de ses rayons de viandes. Cette mobilisation s'est terminée devant la SAVIEL autour d'un grand barbecue.

Depuis, le 3 février 2021, réunion de consultation du projet, les élus du CSE Central SAVIEL France et de celui d'Estillac ont considéré ne pas être en mesure de rendre un avis éclairé tant la procédure d'info/consultation a été conduite dans des conditions non conformes aux dispositions légales.

Les élus ont renouvelé leur opposition à la fermeture du site alors qu'Intermarché dispose de moyens permettant de maintenir l'activité sur ce site.

Aussi, la CGT a refusé de signer le PSE « Low Cost » car les mesures sociales d'accompagnement sont nettement insuffisantes au regard des moyens faramineux du groupe Intermarché.

Depuis, la décision unilatérale (DUE) est soumise à l'homologation de la DIRECCTE. **La CGT soutient une « NON HOMOLOGATION » de cette DUE pour revoir à la hausse ce PSE.**

Par ailleurs, une offre ferme du groupe GOZOKI (Maison BRIAU et VEDECROC) pour la reprise des bâtiments et terrain, n'assure pas aux salariés de SAVIEL Estillac, qui seront de nouveaux embauchés par ce groupe, un maintien total de leurs conditions actuelles de travail : baisse de leur rémunération, perte de leur ancienneté, pause non payée, horaire en 3X8h, ... **INTOLERABLE pour la CGT !!**

Envers et contre tout, la CGT SAVIEL Estillac reste mobilisée !! Ensemble, pour défendre vos droits !!

Patricia LACROIX, Syndicat CGT SAVIEL



NOTRE PATRIMOINE DE « LA PINEDE » EST MENACE !

AGISSONS POUR LE PERENNISER !

Fin 1966 ,l'UD dirigée alors par notre Camarade Lucien NAULET décide de saisir l'opportunité d'acquérir un terrain sur la commune de BARBASTE (2ha58) au lieu dit « Le BALESTE ».

Ce terrain situé non loin du « Martinet » offrait un double avantage :proche du centre de Barbaste et accessible au point de vue prix.

Au sujet du financement d'ailleurs c'est par une souscription sous forme d'actions de 5 francs (à l'époque) auprès des syndicats et des syndiqués que la somme nécessaire sera réunie.

Dans les faits ,la décision a aussi été motivée par la possibilité d'organiser la fête annuelle de l'UD (en juin) .

Les premières ont eu lieu à Cauderouge.

Une fois la décision prise il a fallu créer le Comité des Œuvres Sociales (8 déc 1966) sous l'égide de la Loi 1901.

La CGT, en tant que telle, ne pouvait accéder à la propriété immobilière.

De 1966 à 1969 vint le temps de la construction et des « journées socialistes ».

Tout-du défrichage du terrain à la construction des premières infrastructures- a été réalisé par des camarades sur leur temps libre et dans le cadre du bénévolat.

Il faut dire que les grèves de mai 68 ont aidé.

On manifestait le matin et on travaillait à LA PINEDE l'après midi !

C'est donc avant tout à nos camarades les plus anciens, à leur sueur, à leur volonté que nous devons ce patrimoine.

C'est pour perpétuer leur mémoire que nous nous devons de tout faire pour le conserver et le pérenniser.

Cette mémoire collective touche la CGT Lot et garonnaise et sa population.

LA PINEDE c'était une fête gigantesque(jusqu'à 15000 personnes dans les années 70/80) en Juin qui accueillait des « vedettes » populaires comme DALIDA, CARLOS, NICOLETTA, Annie CORDY et tant d'autres ...

Cette fête c'était aussi l'occasion d'écouter les meetings de responsables confédéraux comme Georges SEGUY, Louis VIANNET, Bernard LACOMBE, Maryse DUMAS.....

LA PINEDE c'était également un camping populaire qui accueillait des milliers de campeurs venus profiter de notre beau département.

Les tarifs éminemment sociaux pratiqués jusqu'en 2009 ,sous la gestion du COS, faisait de LA PINEDE un camping de qualité accessible à tous et surtout aux salariés les plus défavorisés .

Avec LA PINEDE, l'UD CGT s'était doté d'un outil de travail unique et fonctionnel qui a permis la tenue pendant près de 30 ans des congrès de l'UD mais aussi de toutes les structures qui le désiraient

La PINEDE utile pour la CGT mais aussi pour le tissu économique et social de l'Albret.En effet ,la mise à disposition de la salle a favorisé une grande partie des mariages et autres cérémonies du territoire.

De même l'implication des membres du COS et de la CGT a permis l'organisation des Championnats d'Aquitaine de TAROT, des courses de Chiens de Traineaux pendant près de 10 ans,des manifestations des Asso locales (chasse, Jimbalaya...).

En 2009 ,la baisse du militantisme, le vieillissement des camarades en charge de LA PINEDE, l'absence d'investissements de partenaires, nous ont conduit à passer un bail emphytéotique avec la Communauté de Communes de l'Albret.

La gestion leur était confiée. Nous restions propriétaire.

Force est de constater que la Collectivité , loin de s'occuper de la pérennité et de du développement du site a joué la carte le pourrissement et de la dégradation des installations.

En novembre 2020, ALBRET COMMUNAUTE a voté la résiliation du bail. Le Conseil d'Administration du COS a immédiatement voté le principe d'engager une procédure judiciaire pour contester la décision de la Collectivité et imposer la remise en état des installations.

Pour la CGT, l'Albret a besoin d'un tel équipement.

Nous ferons tout pour que le patrimoine de LA PINEDE soit pérennisé.

Nous sommes fiers que nos anciens aient participé à cette belle aventure. Elle est loin d'être finie mais tout dépend de nous !

Nous vous informerons régulièrement de l'évolution de ce dossier !

Fernand GONZALEZ. Président du COS

Jean-louis VINCENT.Trésorier du COS

INDECOSA-CGT Campagne de remise de la carte de membre de l'association à tous les syndiqués de la CGT

Avoir une carte de membre à INDECOSA-CGT c'est :

Faire connaître davantage l'association à tous les militants et les syndiqués de la CGT, tourner réellement l'association vers l'avenir, travailler en complémentarité les droits au travail et les droits hors travail (logement, cadre de vie, transport, énergie etc...). Malgré l'existence de plus de 70 associations départementales et de 230 antennes dans les unions locales, l'association INDECOSA-CGT est encore mal connue des consommateurs salariés, en particulier pour plus de la moitié des syndiqués à la CGT. Créée en 1979 sous l'impulsion de Georges Séguy alors secrétaire général, INDECOSA-CGT est l'association de consommateurs de la CGT, avec laquelle elle partage le même ADN, une démarche de défense des consommateurs salariés et une démarche collective pour changer les choses. Chaque salarié peut se défendre et agir dans l'ensemble des secteurs de sa vie. Dans son entreprise ou service, il dispose du syndicat CGT où il peut s'investir. Hors travail INDECOSA-CGT est naturellement l'association vers laquelle il peut se tourner. INDECOSA-CGT agit dans tous les secteurs de la vie quotidienne: logement, santé, transports, énergie, consommation, cadre de vie, aménagement du territoire, environnement... les actions à mener ne manquent pas.

Avoir une carte de membre de l'association INDECOSA-CGT c'est:

Garantir à INDECOSA-CGT de remplir un des critères de l'agrément d'association de consommateurs imposés par l'État. Avec 650.000 adhérents INDECOSA-CGT est la plus grosse association de consommateurs. Chaque syndiqué(e) de la CGT est de fait adhérent (e) à INDECOSA-CGT, sauf s'il fait valoir expressément son refus. En remplissant sa carte de membre de l'association INDECOSA-CGT, chaque syndiqué confirme par un acte volontaire son adhésion à l'association. En 2018, INDECOSA-CGT a obtenu la reconnaissance spécifique (qui lui permet de figurer parmi les cinq plus importantes associations de consommateurs) en raison de son activité, et de son maillage territorial. Nos résultats aux élections d'administrateurs représentant les locataires (98 élus, plus 25% par rapport à 2014) et notre renouvellement d'agrément santé pour représenter les usagers sont venus renforcer notre présence dans le paysage consumériste. Alliant depuis des années questions consuméristes et questions environnementales, l'association INDECOSA-CGT est résolument tournée vers l'avenir.

Je demande à recevoir ma carte de membre de l'association INDECOSA-CGT :

NOM

Prénom.....

Adresse.....

Code postal

Ville

Mail

Téléphone

Date

Signature

Coupon à envoyer par courrier à
 INDECOSA CGT 47, 9 rue des frères Magen, 47000 AGEN
 ou par mail à indecosact47@gmail.com

J'AI CHOISI LA MACIF PARCE QUE JE VEUX LE MEILLEUR AU MEILLEUR PRIX. MEILLEUR PRIX, JE VOTE.

ELECTIONS DELEGUES 2021
 DU 22 MARS AU 16 AVRIL

Chaque jour, vos délégués s'engagent pour défendre vos intérêts.
 Parce qu'il n'y a pas de nous sans vous, votez pour vos délégués sur jevote.macif.fr

MACIF

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET DES INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier - 79000 Niort